

## Contribution au Livre Blanc DUT

### *DUT, a transformational R&I Programme : conclusions for future need for action*

Suite à l'appel à contribution lancé lors du Governing Board DUT des 23-24 novembre 2024 (Utrecht)

#### Suite à la réunion du 18.01.2024, dans le cadre du Groupe Miroir Ville durable

Pierre Pacaud - Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
Alexander Schrage - Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires  
Nicolas Paulien - Agence Nationale de la Recherche  
Anne Ruas - Agence Nationale de la Recherche  
Gilles Gesquière - Université Lumière Lyon 2 / PEPR *Ville durable et bâtiments innovants*  
Luc Faraldi - Agence Nationale de la Cohésion des Territoires  
Nadège Bouquin - ANRT – *coordination et rédaction*  
Avec la contribution de Clarisse Angelier - ANRT

Les partenaires français signataires de cette contribution sont globalement en accord avec les constats relatifs aux barrières qui freinent l'atteinte des objectifs de DUT, et avec les recommandations formulées. En contribution à la réflexion engagée, ils proposent les éléments suivants, qui mettent l'accent sur certaines dimensions et suggèrent quelques pistes d'action.

Sont indiquées **[ainsi]** les références aux barrières/recommandations, selon la numérotation du Livre Blanc dans sa version présentée lors du Governing Board de DUT.

#### **1. La méthode de l'AAP classique limite les possibilités de capitalisation et de répliation**

- **[4] [6] Problèmes d'imputabilité des résultats des projets**

Aujourd'hui, à partir des « topics » parfois assez larges indiqués dans les AAP, les équipes projets testent des hypothèses diverses, avec des approches diverses (disciplines, méthodes/outils...), sur des terrains divers (villes ou quartiers aux caractéristiques spécifiques). La combinaison de ces diversités empêche de pouvoir caractériser clairement ce qui est efficace dans quelles conditions.

Exemple : si une équipe teste une solution 1 dans une ville A et une autre équipe, une solution 2 dans une ville B, comme c'est le cas aujourd'hui, il est difficile d'expliquer pourquoi les solutions 1 ou 2 ont fonctionné ou non, et de déterminer si elles sont répliables ailleurs.

- **[1] Faible prise de risque, ambition globalement peu disruptive** : trop de temps semble encore passé à rappeler ou poser des postulats que l'on pourrait considérer aujourd'hui comme acquis, au détriment des efforts mis sur la quête d'une réelle innovation.

- **[2] Rigidité du cadre du projet**, qui ne permet pas de prendre en compte des évolutions nécessaires en fonction des avancées réalisées (ou non).

Sans remettre en cause cette méthode classique d'AAP, qui garde toute sa valeur exploratoire, il serait utile de la compléter par d'autres approches.

➤ **Proposition** : compléter la méthode actuelle d'AAP par des méthodes plus focalisées et / ou plus centrées sur les porteurs d'enjeux urbains (villes, collectivités...) top-down

(Certaines initiatives comme l'Agenda urbain, URBACT ou des programmes de l'ADEME représentent de bonnes pratiques à étudier.)

Les propositions suivantes peuvent être combinées ou non.

- **Mettre les collectivités urbaines au centre**, avec leurs enjeux et problématiques comme point de départ des questions de recherche et d'innovation.  
Exemple : quelques villes s'accordent pour travailler sur une même piste ou question innovante ; des communautés de chercheurs et innovateurs s'agrègent autour de ces villes motrices, et les projets, la capitalisation etc. s'organisent dans ce cadre.
- **Clarifier les conditions d'expérimentation dans les recherches menées, afin de renforcer la capacité à analyser et dupliquer les résultats.**

Cette clarification pourrait prendre deux formes.

**a. Partir de terrains communs : faire converger une diversité d'approches scientifiques et innovantes (disciplines, hypothèses etc) sur des terrains ou types de terrains pré-identifiés.**

Les AAP pourraient désigner des sites (villes, quartiers...), ou des types de sites (avec spécification de caractéristiques communes : géographiques, socio-économiques etc.) sur lesquels devront porter tout ou partie des recherches proposées. Des chercheurs / innovateurs porteurs d'approches et de questionnements divers développeraient ainsi des projets sur un même terrain ou type de terrain. Cela permettrait un double bénéfice :

- d'une part, les chercheurs pourront ensuite débattre sur les mêmes bases, afin de converger vers des propositions ou recommandations.
- D'autre part, ces résultats et recommandations pourraient s'appliquer de façon pertinente à villes ou quartiers partageant les mêmes caractéristiques, pour permettre un passage à l'échelle efficace.

**b. Inversement, partir d'approches communes (hypothèses initiales, ensemble de disciplines, méthode...) : tester une même approche dans des villes ou quartiers différents, pour en tirer des conclusions quant aux conditions dans lesquelles des impacts positifs ont été obtenus.**

Ces deux approches permettraient aussi un fonctionnement par grappes de projets, avec une cohérence et une visibilité plus forte que celle des projets actuels, dont la dispersion selon un grand nombre de critères rend difficile la capitalisation.

- **Mettre en place une gestion de projet plus itérative**, avec des jalons permettant des « go / no-go » ou des bifurcations tenant compte des évolutions et premières réalisations constatées : pistes de financements adaptées, révisions possibles de la gouvernance, de la participation, du calendrier etc.

## **2. Des lacunes persistantes dans les processus menant de la recherche à ses impacts**

**a. Un fossé encore important entre recherche et innovation [5]**

Les dimensions Recherche et Innovation sont certes spécifiques, mais il faut arriver à recréer une continuité entre les deux, et à rééquilibrer l'approche au profit d'une innovation renforcée.

➤ **Propositions :**

- **Faire en sorte qu'un projet Recherche bénéficie de conditions favorables pour faire l'objet ensuite d'un dépôt de projet Innovation** (accompagnement à la préparation, conditions de sélection etc.). En particulier, ceci peut faire l'objet d'un accompagnement spécifique de DUT de sorte à trouver des partenaires adéquats (dont : un territoire d'application).
- **Simplifier les procédures** : la complexité et les délais liés à la gestion de projets partenariaux à grande échelle sont des freins importants dans le passage de la recherche à l'innovation, notamment pour les collectivités locales.

## **b. Une capitalisation et une communication insuffisamment orientées vers le transfert, l'appropriation et l'impact [6] [7]**

Les modes de communication et de capitalisation des projets et de leurs résultats **se limitent encore trop au souci de donner une bonne image de ce qui a été fait, plutôt que de viser de réels impacts.**

Exemples : les sites web des projets, les portfolio répertoriant des cas innovants ou de bonnes pratiques semblent souvent tournés vers l'objectif de mettre en valeur les projets réalisés plutôt que vers les deux objectifs qui devraient être visés, à savoir :

- Réplicabilité des résultats: permettre la mise en œuvre des solutions innovantes et transformatrices qui ont été identifiées et testées lors du projet – ce qui suppose de faciliter leur appropriation par les acteurs urbains : bien identifier ces solutions, les expliciter clairement à l'attention des praticiens, bien préciser les conditions de leur applicabilité.
- Reproductibilité des recherches et capitalisation méthodologique : permettre aux équipes suivantes d'accumuler des résultats de recherche dans de bonnes conditions de pertinence, et d'améliorer leurs projets (éviter des erreurs ou d'inutiles redondances, mieux cibler leurs questions et terrains, etc).

Le programme DUT lui-même pourrait faire preuve de davantage de réactivité et d'efficacité dans sa communication (information sur les projets lauréats, etc.). Cela étant, compte tenu de la jeunesse du partenariat DUT (premiers projets sélectionnés en 2022), il est compréhensible que les processus de capitalisation et de communication soient encore à consolider. En particulier, des initiatives comme le *Knowledge Hub*, les portfolios, ainsi que les événements tels que le kick-off des projets 2022 le 12 avril 2024, devraient y contribuer.

### ➤ **Propositions :**

- **Catégoriser les solutions selon des verrous communément reconnus par les acteurs, afin de faciliter leur quête de solutions ayant été expérimentées.**
- **Prévoir des revues de projets régulières avec l'objectif d'en tirer des enseignements clés pour la suite (mise en œuvre / impact, orientation des futurs appels à projets...)**
- **Promouvoir la recherche de formats de communication et d'appropriation innovants** pour les projets, leurs résultats et les perspectives d'innovation et de réplication qu'ils ouvrent, avec des incitations spécifiques, un accompagnement, etc.  
Exemple : décliner la présentation des projets, puis la présentation des résultats, selon des formats à la fois spécifiques et synthétiques, appropriés aux différents destinataires (chercheurs, collectivités...):
  - chercheurs : notes /séminaires de restitution, avec accent sur les dimensions méthodologiques, sur les pistes de recherche identifiées pour la suite, etc. *Objectif : reproductibilité de la recherche.*
  - collectivités : mise en place de formations, réalisation de guides... *Objectif : répliquabilité des résultats des recherches.*
- **Intégrer à chaque projet une ville « sponsor », qui pourrait dialoguer avec d'autres villes** (membres d'autres projets ou non), en cours de projet et surtout à la fin, pour parler des résultats et des moyens de les obtenir, avec le même vocabulaire et le même langage. Cette ville jouerait ainsi un rôle d'ambassadeur du projet et de ses résultats auprès de ses homologues, au-delà du monde de la recherche. Cela leur ouvrirait des perspectives plus claires sur la faisabilité et les conditions de mise en place d'une solution : quels changements organisationnels ou de pratiques sont nécessaires au sein de la collectivités intéressée, pour qu'elle soit elle aussi en mesure de déployer efficacement cette solution ?

**c. Une prise en compte insuffisante des questions de gouvernance, de planification, de réglementation (et autres aspects juridiques) et de modèles économiques [3]**

C'est à travers les dimensions juridico-institutionnelles, organisationnelles, socio-économiques que se joue le passage des expérimentations et innovations à la vie réelle des collectivités urbaines. Les enjeux de recherche et d'appropriation par les acteurs de ces domaines sont donc essentiels. Or ils peinent encore à être considérés à leur juste mesure dans les AAP et les projets – d'autant plus qu'ils sont particulièrement spécifiques, étant souvent liés à l'histoire et la culture de chaque pays.

➤ **Proposition :**

- Donner davantage de place à ces enjeux dans la programmation (topics AAP)
- Comme ces enjeux sont le plus souvent dépendants des pays, il serait pertinent d'envisager des AAP qui permettent de développer des cas nationaux, avec une structure permettant la collaboration européenne.

Exemple : des projets regroupant plusieurs villes avec leurs écosystèmes (de recherche...), avec une ou des équipe(s) transnationale(s) spécialisée(s) sur les approches comparatives, chargée(s) de l'analyse transversale des résultats.

## I. Réflexion sur l'efficacité de la contribution française à la programmation DUT

Autre initiative de l'ANRT en T1-2024 : l'organisation d'une réflexion collective, toujours dans le cadre du Groupe miroir, en vue de mieux coordonner la contribution française à la programmation DUT, afin d'assurer à terme les conditions d'une meilleure participation française des acteurs français aux AAP annuels de DUT. **Une réunion a été organisée le 8 mars** à cette fin. Elle a permis de dégager plusieurs pistes de travail pour mieux anticiper et préparer la façon de faire prendre en compte les atouts et besoins français dans le cadre de la programmation DUT.

Une série d'actions ont ainsi été définies selon les axes et sous-axes suivants :

### 1/ Structuration du sous-groupe DUT et de ses actions

- a. Identifier les correspondants de chaque « pilier » (les trois axes de DUT : 15'C, PED, CUE)
- b. Identifier le calendrier DUT pour la construction d'appels à projets, et anticiper les thématiques privilégiées pour les AAP
- c. Favoriser les liens entre les piliers pour partager les infos clés (calendriers...), et gagner en cohérence

### 2/ Stimuler l'offre (recherche, industriels) et la « demande » (Etat, Villes) pour mieux identifier les besoins et pouvoir y répondre

- d. Consulter l'Etat, les villes pour comprendre leurs intérêts et porter leurs visions
- e. Connaître et mieux impliquer les forces de recherche concernées et leurs domaines d'expertises pour favoriser leur implication
- f. Diffuser les infos le plus tôt possible pour favoriser la construction de programme